

Accueil >> Le handicap psychique

Le handicap psychique

Présentation

"La notion de handicap psychique, défendue notamment par l'UNAFAM (l'Union Nationale des Amis et Familles de Malades psychiques) a été retenue dans la loi du 11 février 2005, dite loi sur le handicap.

Le handicap psychique, secondaire à la maladie psychique, reste de cause inconnue à ce jour. Les capacités intellectuelles sont indemnes et peuvent évoluer de manière satisfaisante. C'est la possibilité de les utiliser qui est déficiente. Les symptômes sont instables, imprévisibles. La prise de médicaments est le plus souvent indispensable, associée à des techniques de soins visant à pallier, voire à réadapter les capacités à penser et à décider.

Le handicap psychique est la conséquence de diverses maladies :

- Les psychoses et en particulier la schizophrénie,
- Le trouble bipolaire,
- Les troubles graves de la personnalité (personnalité border line par exemple),
- Certains troubles névrotiques graves comme les TOC (Troubles Obsessionnels Compulsifs),
- La maladie autistique,
- Parfois aussi des pathologies comme les traumatismes crâniens, les pathologies vasculaires cérébrales et les maladies neurodégénératives".

(Source : site internet de l'[UNAFAM](#))

"Dans le handicap psychique, c'est l'organisation qui est en cause, comme l'organisation du temps, l'anticipation des conséquences d'un acte, la possibilité de communiquer de façon participative, de mémoriser, de concevoir les réactions des autres (...) associés à la non reconnaissance des troubles, au déni de la maladie ou des problèmes que rencontrent les personnes, à l'absence de participation sociale.

Cinq domaines de la vie courante sont à prendre en considération au quotidien pour évaluer l'importance du handicap. Il s'agit en particulier de la capacité à :

- Prendre soin de soi,
- Etablir des relations durables,
- Se former et assurer une activité,
- Se maintenir dans un logement,
- Organiser une vie sociale et des loisirs.

(Source : site internet de l'UNAFAM, www.unafam.org, "Aider les familles et les malades psychiques").

Handicap et dépendance
Accompagner un proche
en Haut-Rhin

Parole aux familles



Accueil >> Le handicap psychique

- Les troubles bi-polaires
- La schizophrénie
- Formation sur le handicap psychique